

Prix variables de gaz naturel pour les contrats conclus en août 2026
Pour tous les clients particuliers. (Prix TVA incluse 6%)

Saviez-vous que votre prix de gaz se compose de 3 parties ?

1. Le prix de l'énergie

(frais fixes, coûts propres à Ecofix, prix de l'énergie)

2. Les coûts de réseau

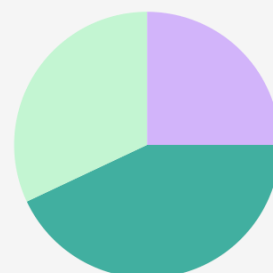
(distribution et transport)

3. Les taxes et redevances

(taxes, accises et contributions)

Prix variables – contrat d'un an
Service clientèle en ligne – application Ecofix

Composition du prix de l'énergie



- Énergie livrée (Ecofix)
- Coûts de réseau
- Taxes, redevances & TVA

1. Prix variable de l'énergie – 1 an

Frais fixes (€/jaar)

10,00

+

Prix par kWh (€ cent/kWh)

5,06

6,17

Prix mensuel

Prix annuel prévu

2. Coûts de réseau (distribution et transport)

Flandre		Distribution						
Gestionnaire de réseau	Petite consommation <= 5.000 kWh/an		Consommation moyenne 5.001 – 150.000 kWh/an		Grande consommation >= 150.001 kWh/an		Gestion données compteur	Transport €cent/kWh
	Frais fixes €/an	Conso cent€/kWh	Frais fixes €/an	Conso cent€/kWh	Frais fixes €/an	Conso cent€/kWh	Mensuel / Annuel €/an	
Fluvius Antwerpen	15,68	2,257	83,22	0,905	562,63	0,586	18,92	0,165
Fluvius Halle-Vilvoorde	17,59	2,496	93,38	0,981	631,27	0,621	18,92	0,165
Fluvius Imewo	18,61	2,628	98,81	1,024	668,02	0,644	18,92	0,165
Fluvius Kempen	16,17	2,275	85,83	0,882	580,25	0,552	18,92	0,165
Fluvius Limburg	14,59	2,240	77,46	0,983	523,72	0,686	18,92	0,165
Fluvius Midden-Vlaanderen	16,33	2,317	86,71	0,909	586,19	0,577	18,92	0,165
Fluvius West	19,03	2,695	101,02	1,055	682,96	0,667	18,92	0,165
Fluvius Zenne-Dijle	18,40	2,602	97,72	1,017	660,65	0,641	18,92	0,165

Télécharger l'application Ecofix



www.ecofixgp.be

Visitez notre site web pour toutes les informations et conditions.

Wallonie	Distribution						
Gestionnaire de réseau	Klein verbruik ≤ 5000 kWh/jaar		Gemiddeld verbruik 5 001 - 150 000 kWh/jaar		Groot verbruik ≥ 150 001 kWh/jaar		Transport €cent/kWh
	Frais fixes €/an	Conso cent€/kWh	Frais fixes €/an	Conso cent€/kWh	Frais fixes €/an	Conso cent€/kWh	
ORES (Brabant Wallon)	31,91	4,198	140,93	2,115	889,48	1,548	0,165
ORES (Hainaut Gaz)	31,91	4,198	140,93	2,115	889,48	1,548	0,165
ORES (Luxembourg)	31,91	4,198	140,93	2,115	889,48	1,548	0,165
ORES (Mouscron)	31,91	4,198	140,93	2,115	889,48	1,548	0,165
ORES (Namur)	31,91	4,198	140,93	2,115	889,48	1,548	0,165
TECTO - RESA	34,59	4,640	140,93	2,259	962,74	2,241	0,165

3. Suppléments & Taxes

Accises ordinaires (€cent/kWh)		Accises spéciales fédérales (€cent/kWh)	
Contribution sur l'énergie	0,10577	Consommation entre 0 & 12.000 kWh	0,87238
		Consommation > 12.000 kWh	0,96229
Surtaxe Wallonie (€cent/kWh)			
Frais de raccordement	0,00750		

Informations sur nos tarifs

Comment le prix du gaz naturel est-il calculé ?

Chez Ecofix Gas & Power, le prix du gaz naturel est ajusté mensuellement en fonction du prix du marché, quelle que soit la durée de votre contrat. Pour ce faire, nous utilisons la moyenne arithmétique des prix TTF "Day Ahead" et "Weekend" (EGSI) publiés chaque jour au cours du mois de livraison, comme indiqué sur le site de l'EEX.

Les prix de marché du mois en cours ne sont pas encore disponibles au moment où nous recevons vos index de consommation ? Dans ce cas, nous nous basons sur les données les plus récentes disponibles jusqu'à la date de votre facture de régularisation.

Notre formule tarifaire pour le gaz naturel (hors TVA) : $(0,1010 \cdot \text{TTF} - \text{RLP} - \text{M}) + 0,2200 \text{ c€/kWh}$
 Cette formule tarifaire est garantie pendant 1 an, même dans le cas d'un contrat à durée indéterminée.

Facturation mensuelle

Vous avez opté pour une facturation mensuelle ? (conformément à l'article 11.3 des Conditions Générales)
 Alors votre consommation ne sera pas estimée via des acomptes, mais bien facturée sur base de votre consommation réelle mensuelle. Nous calculons la différence entre les index de début et de fin de mois.
 Ainsi, vous ne payez que ce que vous consommez – sans surprise.
 Un compteur numérique est obligatoire, afin que votre gestionnaire de réseau puisse nous transmettre vos index chaque mois. Cela nous permet d'établir une facture de régularisation précise et personnalisée.

Envoi et mode de paiement des factures

Vous recevrez nos factures par e-mail.
 Vous choisissez votre mode de paiement : domiciliation ou virement.
 La première facture doit être payée avant la date de début de fourniture, sauf si vous avez opté pour la facturation mensuelle.
 Nous nous réservons le droit de reporter la date de début de fourniture si cette condition n'est pas remplie.
 Vous trouverez toutes les informations concernant la facturation et le paiement dans l'article 11 de nos Conditions Générales.

Frais pour rappels et mises en demeure	
Frais pour rappels (les 3 premiers sont gratuits)	7,50 €
Frais pour mise en demeure	15,00 €